

AVIS

VILLE DE FLORENVILLE

RECRUTE en vue d'une nomination **un Agent technique D1 (tps plein)**.

Conditions de recrutement

- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Avoir une connaissance jugée suffisante de la langue française ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire inférieur ;
- Etre âgé de 18 ans au moins,

Réussir un examen de recrutement consistant **en une épreuve d'aptitude professionnelle comportant :**

- **une épreuve écrite** : rédaction d'un cahier des charges, élaboration d'un devis et/ou métré, rapport sur les travaux ou réparations à effectuer sur base de cas concrets sur différentes matières telles que mécanique hydraulique, soudures, chauffage,.....;

- **une épreuve orale** : entretien sur la fonction à exercer et sur l'organisation et la planification des différents chantiers communaux.

Candidatures : Les candidatures devront être introduites pour le **3 mai 2010** au plus tard, par pli recommandé, adressées à Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Florenville à 6820 Florenville ou déposées contre accusé de réception.

Elles seront accompagnées d'un curriculum vitae, d'un extrait d'acte de naissance, d'un certificat de nationalité, d'un extrait du casier judiciaire, d'une copie du (des) diplôme(s) requis, d'un certificat de milice..

(s) R. Struelens, la Secrétaire

(s) R. Lambert Le Bourgmestre